

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
VILLE D'OULLINS
DÉCISION DU MAIRE

N° D16_015

Objet : Rendu-compte des marchés publics du 6 janvier au 2 mars 2016

Le Sénateur-Maire d'Oullins,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2122-22-4° qui dispose que le Maire peut par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'article L. 2122-23-3° du CGCT qui prévoit que le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20151217_22 en date du 17 décembre 2015 autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DECIDE :

Article 1 :

Pour la période du 6 janvier au 2 mars 2016, l'ensemble desdites décisions, entrant dans le cadre de la délégation, sont présentées dans le tableau annexé.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services, le Trésorier Principal d'Oullins et le Responsable de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le : / /
Affichage :
du / / au / /
 Le Sénateur-Maire, François-Noël BUFFET

Fait à Oullins, le 2 mars 2016

**Le Sénateur-Maire,
François-Noël BUFFET**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

RENDU COMPTE DES MARCHES PUBLICS du 6 janvier 2016 au 2 mars 2016

N° du marché Intitulé/Objet du marché ou de l'avenant Procédure de passation	Catégorie du marché	Nom et adresse Entreprise Attributaire	Montant HT en €	Montant TTC en €	Date de notification et durée du marché
Avenant S1252-IMP-A1 Marché d'impression de supports écrits de communication de la Ville d'Oullins Prolongation de la durée du marché jusqu'au 6 mars 2016 afin de faire coïncider la date de fin du présent marché avec la date d'impression et la livraison du magazine municipal	Service	Imprimerie Brailly Parc Inopolis 62 route du Millénaire - BP 34 69564 Saint-Genis- Laval Cedex	/	/	25/01/2016
Avenant S1135-HORO-A1 Marché d'exploitation technique du stationnement payant Prolongation de la durée du marché de 2 semaines afin d'assurer la continuité de l'activité du stationnement	Service	Sté LPA 2 places des cordeliers 69002 Lyon	/	/	05/02/2016
Avenant S1405-SECU-A1 Marché de prestation de sécurité Prolongation de la durée du marché pour l'exécution des prestations de sécurité et de gardiennage relatif à l'événement culturel "la fête de l'Iris"	Service	SPIC Sécurité 21 rue de l'industrie 69530 Brignais	/	/	16/02/2016
Avenant F1529-DUBOIS-A1 Marché de fourniture et pose d'aires de jeux pour l'aménagement du Square Dubois Crancé Ajout de prix supplémentaires au BPU : 1) Suite à la découverte non prévisible de fondations en béton existantes, il a du être procédé à leur piquetage afin de pouvoir installer une des différentes aires de jeux prévue. A la demande de la commune d'Oullins, 2) Fourniture et pose d'un panneau « Espace sans tabac » 3) Mise en place d'une dalle de béton sous le mobilier urbain afin de faciliter l'entretien ultérieur du square	Fournitures	QUALICITE - APY RHONE LAPES 3 cours Charlemagne 69002 Lyon	Piquetage des fondations 735,00 « Espace sans tabac » 94,50 Mise en place d'une dalle de béton 775,60	Piquetage des fondations 882,00 « Espace sans tabac » 113,40 Mise en place d'une dalle de béton 930,72	22/02/2016
S1536-HORO Marché d'exploitation technique du stationnement payant sur voirie	Service	Sté LPA 2 places des cordeliers 69002 Lyon	Mini annuel : 10 000,00 Maxi annuel : 40 000,00	Mini annuel : 12 000,00 Maxi annuel : 48 000,00	22/02/2016 4 ans
I1535-AMOI Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation des marchés relatifs à la refonte du réseau informatique de la Ville d'Oullins	Prestation intellectuelle	Nouvelle SAS TECHNOMAN INGENIERIE 100 rue des Fougères 69009 Lyon	9 800,00	11 760,00	23/02/2016 6 mois